

Liberté, Égalité, République d'Haïti

Au Port-Au-Prince, le 22 avril 1816, an 13^e de l'indépendance.

Alexandre Pétion Président d'Haïti,

Au général Ignace Marion, commandant l'arrondissement des Cayes.

Le général Bermudes désirant, mon cher général, se rendre le plus tôt possible dans sa patrie, afin de concourir à la délivrer du royalisme, je vous invite à le mettre à même de profiter du premier bâtiment qu'il trouvera, pour le porter avec les officiers de ses compatriotes qui voudront le suivre, soit pour les îles voisines de la Côte Ferme, ou soit à la Côte Ferme même directement; et je vous prie, d'avoir pour lui, pendant tout son séjour aux Cayes, les plus grands égards, vous le recommandant comme officier digne de la considération du gouvernement.

Je vous salue d'amitié,

Signé : Alexandre Pétion